

Division du premier degré

**Fiche profil de poste : Enseignant/ Enseignante UPE2A
(Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants)**

1. Définition du poste et des missions :

Enseignement :

- Procéder au positionnement initial des nouveaux arrivants allophones en langue d'origine
- Enseigner le Français comme Langue Seconde / Langue de Scolarisation (FLS/FLSco) au sein de l'UPE2A, à hauteur de 9 heures/minimum hebdomadaire par élève
- Proposer, en lien avec la classe ordinaire, un projet individuel pour chaque élève, qu'il ait été ou non scolarisé dans le pays d'origine
- Evaluer régulièrement les progrès de l'élève en s'appuyant sur le CECRL et le socle commun.

Coordination du dispositif :

- Travailler en collaboration avec les équipes enseignantes et organiser la transmission des informations entre l'UPE2A et les classes ordinaires
- Répondre aux sollicitations des équipes en tant que personne-ressource en FLS/FLSco
- Rencontrer régulièrement les familles et/ou les tuteurs et partenaires
- Veiller lors du passage entre le 1er et le 2nd degré au suivi en UPE2A si nécessaire
- Travailler en collaboration avec le CASNAV.

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

- Connaissance et intérêt pour les EANA
- Expérience en enseignement du français langue étrangère et seconde (certification FLS et/ou diplômes de FLE/FLS souhaités)
- Si l'expérience dans le domaine du FLS est manquante, s'engager à se former et à passer la certification de FLS l'année en cours
- Expérience solide dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (expérience du CP)
- Aptitude reconnue au travail en équipe
- Souplesse, mobilité et rigueur
- Disponibilité (poste à temps complet)
- Ouverture et capacité relationnelle et interculturelle.

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi

- Les missions seront exercées sur une ou plusieurs écoles en fonction des besoins recensés.
- Régime indemnitaire :
 - ISAE, Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves
 - NBI
 - Indemnité REP/REP+ si école principale ou secondaire en REP/REP+ et selon quotité affectation